



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le vingt-sept août, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 18 août 2025

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Aurélie MORISEAU, Jean-Yves MORAUX

Etaient absent :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Jean-Marc CHANDEBOIS	a donné pouvoir à	Joël HAMELIN
Marie-Laure BLIN	a donné pouvoir à	Sandrine LAFORET
Eric CERDAN, Roseline BAILLARD, Virginie LEGENDRE		




DELIBERATION N° 21 Poste de travail secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire rappelle au conseil :

- La fiche de poste du secrétariat de Mairie
Pour ces fonctions la présence est assurée 25 heures par semaine sur 4 jours
- Depuis juillet 2024, la volumétrie a augmenté avec la reprise de la gestion du funéraire auparavant déléguée à la police municipale de Mortagne. Cette reprise implique aussi une permanence sur 5 jours à la semaine.
- Enfin les documents comparatifs fournis par la trésorerie montrent que nous avons des charges de personnels près de 50% inférieures aux communes de la même strate.

Aussi Monsieur le Maire propose au conseil de passer le poste de 25 à 30 heures par semaine

le conseil municipal, à l'unanimité

-  **VOTE** le passage du poste de secrétaire de Mairie de 25 à 30 h semaine avec une répartition sur 5 jours (lundi au vendredi).
-  **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents et actes nécessaires à ce vote
-  **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'intégrer les dépenses liées au budget 2025

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 08

Pouvoir(s) : 03

Votants : 11

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....